



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Isère Voiron 4 avenue Édouard Herriot

Présentation des 1% du lycée Édouard-Herriot

Références du dossier

Numéro de dossier : IM38001072 Date de l'enquête initiale : 2020 Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton:

Aire d'étude : Auvergne-Rhône-Alpes, Canton : Voiron

Précisions:

Historique

Deux œuvres ont été commandées dans le cadre du 1% artistique lors de la construction du lycée à la fin des années 1950. La première à Louis Dideron (IM38001073), la seconde à Lajos Barta (IM38001074). La commission nationale des travaux de décoration des édifices publics examine les propositions dans sa séance du 7 novembre 1961. L'arrêté ministériel est pris le 29 décembre 1961. Les œuvres sont installées en 1962 (AN. 19880466/41).

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Dideron (sculpteur, attribution par source, signature), Lajos Barta (sculpteur, mosaïste, attribution par source, signature)

Références documentaires

Documents d'archive

• AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)

AN. 19880466. Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).

art. 41

AN: 19880466

• AN. 20020101. Bureau de commande publique, 1 % (1970-1989)

AN. 20020101. Culture; Délégation aux arts plastiques; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création; Bureau de commande publique, 1 %. (1970-1989). Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 2002.

art. 7

AN Pierrefitte-sur-Seine: 20020101

AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005

20 avril 2024 Page 1

AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.

Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005, informations au 28 février 2011.

ordre n° 7117, 7118

AN Pierrefitte-sur-Seine: sans cote

 PEILLOD, Claire. Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.

PEILLOD, Claire. **Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes**. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.

Isère

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

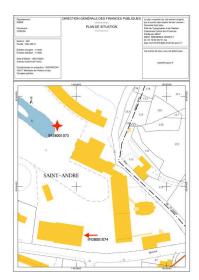
• ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010

ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010. 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.

T 1, n° 177, page 447; T 1, n° 154, page 444

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

Illustrations



Plan d'implantation des œuvres. IVR84_20203800211NUDA

Dossiers liés

Édifice : Lycée polyvalent Edouard-Herriot (IA38001036) Rhône-Alpes, Isère, Voiron, 4 avenue Edouard Herriot **Dossier(s) de synthèse :**

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

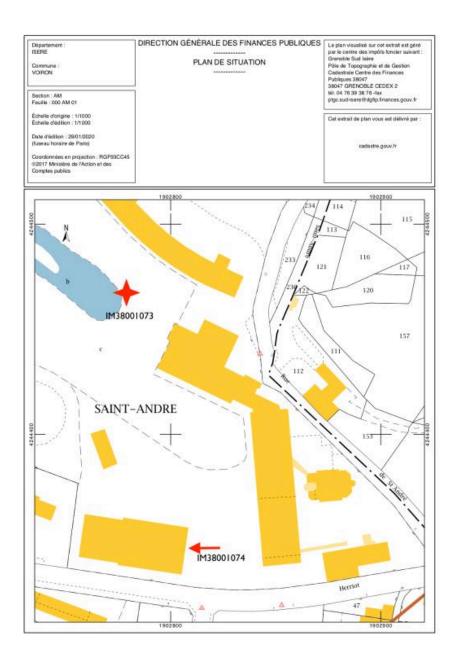
Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :

Revêtement mural : sans titre (IM38001074) Rhône-Alpes, Isère, Voiron, 4 avenue Édouard Herriot Sculpture (ronde-bosse) et fontaine : Faune jouant de la flûte de Pan (IM38001073) Rhône-Alpes, Isère, Voiron, 4 avenue Édouard Herriot

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s): © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

20 avril 2024 Page 2



Plan d'implantation des œuvres.

IVR84_20203800211NUDA

Échelle : 1/1000

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

20 avril 2024 Page 3